lenciennes. Pendant ce temps, la Convention décrétait qu'il comparaîtrait à sa barre et que quatre représentants, accompagnés du ministre de la guerre, iraient lui signifier ce décret. Il était sous Condé lorsqu'il apprit l'arrivée de ces commissaires (2 avril). Ceux-ci étaient Quinette, Lamarque, Bancal, Camus et le ministre Beurnonville, qui lui notifièrent l'objet de leur mission. Après une assez vive altercation, il les fit arrêter par ses hussards allemands et les livra aux Autrichiens. On sait qu'ils restèrent prisonniers jusqu'en 1795.

Après ce lâche attentat, Dumouriez se disposa à marcher sur Paris. Son armée, disséminée dans ses cantonnements, lui paraissait facile à entraîner. Mais on sait ce qui arriva : sa trahison devenant manifeste, trois bataillons de volontaires, le rencontrant près de Condé, au moment où il se rendait à une entrevue avec Cobourg, le poursuivirent à coups de fusil (3 avril). Il reparut le lendemain aux avant-postes, mais sans ébranler personne. L'artillerie se retira sur Valenciennes, suivie bientôt par toutes les divisions, et, le projet avorté, Dumouriez fut contraint de passer la frontière avec Égalité et quelques officiers, et d'aller cacher sa honte dans les rangs autrichiens.

Ainsi se termina une carrière qui pouvait être si brillante. Le malheureux descendit plus bas encore. Après avoir abjuré sa patrie, il passa le reste de sa triste existence à conspirer son abaissement et sa perte. Il erra d'abord en divers lieux de l'Europe, cherchant partout à susciter des ennemis à la France, et finit par se fixer en Angleterre, où il reçut du gouvernement une pension annuelle de 25,000 fr., honteux salaire destiné à solder les pages qu'il fournissait pour combattre son pays. La Restauration ne fit rien pour lui, et il est à croire que ses anciennes relations avec la maison d'Orléans ne contribuèrent pas peu à le faire dédaigner, malgré ses protestations de dévouement envers Louis XVIII.

Dumouriez prolongea son existence jusqu'à l'âge de quatre-vingt-trente ans. Il était de petite taille, avec une physionomie spirituelle où brillaient des yeux pleins de feu; sa conversation était piquante et nourrie, son instruction étendue et variée. Il écrivait avec facilité. Voici la liste de ses principaux écrits : *Cahiers d'un bailliage, etc.*, dont il est parlé plus haut; *Etat présent du royaume de Portugal, en l'année* 1766 (Lausanne, 1775, in-12, anonyme), réimprimé avec additions et corrections (Hambourg, 1797) ; c'est un ouvrage bien fait et qui jouit d'une grande estime en son temps; *Galerie des aristocrates militaires*, et *Mémoires secrets* (de la guerre de 1757) (Paris, 1790); *Correspondance du général Dumouriez avec Pache, ministre de la guerre, pendant la campagne de Belgique en* 1792 (Paris, 1793) ; *A la Convention nationale et à la nation française* (Francfort, 1793) ; la *Vie et les mémoires du général Dumouriez* (Hambourg, 1795), réimprimé dans la collection des *Mémoires relatifs à la Révolution française* (1823, 4 vol.); *Coup d'œil politique sur l'avenir de la France* (1795) ; *Tableau spécialtif de l'Europe* (1798); *Campagnes du maréchal de Schomberg en Portugal, de* 1662 *à* 1668 (Londres, 1807) ; cet ouvrage est tiré de l'allemand, mais enrichi par Dumouriez de notes importantes. Wellington en a beaucoup profité, lors de la guerre de Portugal ; *Jugement sur Bonaparte, adressé à la nation française et à l'Europe* (Londres, 1807). Enfin Dumouriez donne lui-même les titres d'un certain nombre d'écrits politiques ou militaires, de mémoires, etc., saisis en manuscrits parmi ses papiers, en 1793.

— Bibliogr. Dumouriez, *Correspondance avec Pache, ministre de la guerre, pendant la campagne de Belgique en* 1792, publié par Philippe Henri de Grimoard (Paris, 1793, in-8°); traduit en anglais (Londres, 1793, in-8°); traduit en hollandais (Dordrecht, 1794, in-8°); *Vie et mémoires* (Hambourg, 1795, 3 vol. in-8°; Paris, 1795, 2 vol. in-8°; Francfort, 1795, 2 vol. in-8°; Paris, 1822-1824, 4 vol. in-8°; Paris, 1833, 2 vol. in-8°); traduit en allemand par Carl de Johann Heinrich Huebbe, avec des notes de Christoph Girtanner (Francfort, 1794, 2 vol. in-8°); par Samuel Heinrich Catel, avec des remarques de Christoph Girtanner (Berlin, 1794, 2 vol. in-8°; Hambourg, 1795, 3 vol. in-8°); traduit en anglais par T. B. Beaumont (Londres, 1794, 2 vol. in-8°); traduit en hollandais (Haye, 1794, 2 vol. in-8°); Bois-Deffre, *Courtes réflexions sur les Mémoires du général Dumouriez* [s. l. et s. d. (1794), in-8°]; Pigoins du Palais, *Réfutation des Mémoires du général Dumouriez* (Hambourg et Leipzig, Constance, 1794, 2 vol. in-8°); Servan, *Notes sur les Mémoires du général Dumouriez et sa correspondance avec le général Miranda* (Paris, 1795, in-8°) ; *Dumouriez unmasked, or an account of the life and adventures of the hero of Jemmappes* (Londres, 1793, in-8°, omis par Lowndes, traduit en allemand, Leipzig, 1794, in-8°); Rochlitz, *Helden des alten Roms und des neuen Frankreichs : Coriolan und Dumouriez* (Leipzig, 1796, in-8°); Ledieu, le *Général Dumouriez et la Révolution française* (Paris, 1826, in-8°) ; *Récit de la conduite tenue par les commissaires de la Convention nationale et le ministre de la guerre envoyés à l'armée de la République commandée par Dumouriez, de leur arrestation et de leur transport à Maëstricht, etc.* (Paris, 1796, in-8°); *Réponse du général Dumouriez au rapport du député Camus* (Hambourg et Londres, 1796, in-12) ; *Lettre du général Dumouriez au traducteur de sa vie, etc.*, de Christoph Girtanner (Hambourg, 1795, in-8° ; traduit en allemand, Hambourg, 1796, in-8°) ; Girtanner, *Lettre au général Dumouriez* (Gœttingue, 1795, in-8°) ; Ponteuil, *Dialogue entre les généraux George Washington et Dumouriez* (s. l. et s. d., in-8°).

Dumouriez (Mémoires de) [1794 et 1823]. Les mémoires d'un homme qui apprit aux soldats improvisés de l'Argonne et de Jemmapes les premières leçons de l'art de combattre et de vaincre les vieilles armées de l'Europe ne peuvent être un livre banal, un ouvrage dénué d'intérêt, une compilation indigeste d'anecdotes puériles. Tous les historiens de la Révolution ont reconnu l'importance des témoignages d'un capitaine habile et des jugements émis par un esprit supérieur, qui disait, après sa malheureuse défection : « Je vis de calomnies, comme les cigognes vivent de serpents, sans qu'ils leur nuisent, » mais qui a senti néanmoins la nécessité d'expliquer sa conduite. « Ce n'est point par vanité que le général Dumouriez entreprend d'écrire les mémoires de sa vie. C'est une justification qu'il doit à ses parents, à ses amis ; c'est une égide qu'il oppose à ses ennemis et à ses persécuteurs ; c'est peut-être une leçon très-instructive qu'il laisse à ses contemporains et aux siècles suivants. Dans le tableau très-varié d'une vie fort active, il ne rappelle aucun trait dont il ait à rougir. Il est homme, il a souvent commis des fautes, il avoue même des erreurs, mais il n'a aucun crime à se reprocher... » Après avoir rappelé cette maxime de Plutarque, « que le plus féroce dont les mains soient souillées du sang de ses citoyens, acclamé dans un juste milieu, également éloigné des deux extrémités, » il ajoute : « Un peuple qui abuse de la liberté est un monstre féroce dont les mains ne peuvent être souillées que du sang répriméS par des chaînes pesantes; il s'attend donc à voir sa patrie assujettie à des calamités encore plus grandes, et ce tableau fera le malheur du reste de sa vie. » Tels ont été les prophétiques ne sont pas les seuls que laisse échapper l'homme qui a peut-être le mieux expliqué et le mieux jugé la carrière et les talents de Bonaparte, alors à l'apogée de sa puissance (1808). Les *Mémoires* du général, divisés en huit livres, affectent le ton et la forme de l'histoire. Ils remontent à la guerre de Sept ans. Dumouriez raconte ses débuts militaires dans la guerre de Corse (1768-1769) et dans la guerre de Pologne (1770-1771), puis il explique ses missions particulières pendant les années 1772-1776-1777. Arrivé à la révolution de 1789, dont il comprenait parfaitement la portée, il esquisse le tableau de la France. Appelé au poste de ministre des affaires étrangères, puis à celui de ministre de la guerre et au commandement en chef, il rend compte des négociations diplomatiques, de la situation des partis, des plans de campagne, du mouvement des armées, des embarras politiques, enfin de sa rupture avec les commissaires de la Convention, suivie de sa défection.

On ne pourra jamais se dispenser de recourir aux *Mémoires* de Dumouriez si l'on veut acquérir une exacte connaissance des opérations militaires qui ont signalé les premières années de la République, et ceux qui traiteront cette époque ne sont point que le théâtre en continue la représentation ; je demande que cet ouvrage me soit payé. Le bon de se tenir en garde contre ses appréciations politiques, quoiqu'il y fasse preuve d'une merveilleuse pénétration à défaut d'une parfaite sincérité. Quant à quelques scènes de mœurs et à quelques caractères, adoptés par les historiens, reconnus et avoués même par les étrangers ; quant à traiter d'exagérations et d'inventions les succès militaires de Dumouriez, à les transformer, au nom de la vérité, la défaite et la retraite de l'armée prussienne en une comédie arrangée d'avance et jouée conformément à un programme mystérieux, c'est créer les rancunes et les hypothèses invraisemblables de l'esprit de parti en principes de critique historique. Telle est cependant la conclusion de la *Biographie Michaud*, si souvent hostile et injuste aux hommes de la Révolution. Il est impossible de refuser à Dumouriez le génie politique et militaire, la promptitude du coup d'œil et un courage à toute épreuve. Il ne lui a manqué qu'une conviction profonde ou une volonté despotique pour devenir dominateur de la Révolution et la France ; mais sa trahison, qu'explique seule la nécessité de son salut personnel, est un crime injustifiable. On a le droit de blâmer aussi la puissante inconduite qu'il apporta à l'Espagne soulevée et à lord Wellington par un système de tactique qui vint à bout des vieilles troupes de Napoléon ; cependant il faut se rappeler que Dumouriez prétendait servir la France et l'Europe, en arrêtant le progrès d'une ambition vertigineuse et d'une servitude intolérable. M. Thiers, après avoir reconnu ces Mémoires tous les talents et tous les courages, après avoir déclaré que sa défection accéléra la chute des girondins, rend justice à ses intentions et à son génie, et par conséquent à l'exactitude des faits que le général raconte dans ses *Mémoires*. « Il ne faut pas oublier que cet homme, sans attachement pour aucune cause, avait pour la liberté une préférence de raison ; il ne faut pas oublier qu'il chérissait la France ; que, lorsque personne ne croyait à la possibilité de résister à l'étranger, il l'essaya, et crut en nous plus que nous-mêmes ; qu'à Sainte-Menehould il nous apprit à envisager l'ennemi de sang-froid ; qu'à Jemmapes il nous enflamma et nous replaça au rang des premières puissances ; il ne faut pas oublier enfin que, s'il nous abandonna, il nous avait sauvés. »

Dumouriez à Bruxelles (le général) ou les **Vivandières**, comédie d'Olympe de Gouges, représentée à Paris, sur le théâtre de la République, le 23 janvier 1793. Cette bizarre production, empruntée à l'actualité des événements, mettait en scène le général Dumouriez, les demoiselles de Fernig, officiers d'ordonnance du général, et le jeune Egalité. Le théâtre de la République, qui suivait volontiers les engouements de la foule, accueillit l'œuvre. Hélas ! on se ferait difficilement une idée de l'impression produite sur l'auditoire par les marches, combats et évolutions militaires qui remplissaient l'ouvrage, écrit dans un style par trop coloré. Néanmoins la représentation put s'achever malgré les sifflets et vivent de serpents, sans qu'ils leur nuisent, » mais qui a senti néanmoins la nécessité d'expliquer sa conduite. « Ce n'est point par vanité que le général Dumouriez entreprend d'écrire les mémoires de sa vie. C'est une justification qu'il doit à ses parents, à ses amis ; c'est une égide qu'il oppose à ses ennemis et à ses persécuteurs ; c'est peut-être une leçon très-instructive qu'il laisse à ses contemporains et aux siècles suivants. Dans le tableau très-varié d'une vie fort active, il ne rappelle aucun trait dont il ait à rougir. Il est homme, il a souvent commis des fautes, il avoue même des erreurs, mais il n'a aucun crime à se reprocher... » Après avoir rappelé cette maxime de Plutarque, « que le plus féroce dont les mains soient souillées du sang de ses citoyens, acclamé dans un juste milieu, également éloigné des deux extrémités, » il ajoute : « Un peuple qui abuse de la liberté est un monstre féroce dont les mains ne peuvent être souillées que du sang répriméS par des chaînes pesantes; il s'attend donc à voir sa patrie assujettie à des calamités encore plus grandes, et ce tableau fera le malheur du reste de sa vie. » Tels ont été les prophétiques ne sont pas les seuls que laisse échapper l'homme qui a peut-être le mieux expliqué et le mieux jugé la carrière et les talents de Bonaparte, alors à l'apogée de sa puissance (1808). Les *Mémoires* du général, divisés en huit livres, affectent le ton et la forme de l'histoire. Ils remontent à la guerre de Sept ans. Dumouriez raconte ses débuts militaires dans la guerre de Corse (1768-1769) et dans la guerre de Pologne (1770-1771), puis il explique ses missions particulières pendant les années 1772-1776-1777. Arrivé à la révolution de 1789, dont il comprenait parfaitement la portée, il esquisse le tableau de la France. Appelé au poste de ministre des affaires étrangères, puis à celui de ministre de la guerre et au commandement en chef, il rend compte des négociations diplomatiques, de la situation des partis, des plans de campagne, du mouvement des armées, des embarras politiques, enfin de sa rupture avec les commissaires de la Convention, suivie de sa défection.

On ne pourra jamais se dispenser de recourir aux *Mémoires* de Dumouriez si l'on veut acquérir une exacte connaissance des opérations militaires qui ont signalé les premières années de la République, et ceux qui traiteront cette époque ne sont point que le théâtre en continue la représentation ; je demande que cet ouvrage me soit payé. Le bon de se tenir en garde contre ses appréciations politiques, quoiqu'il y fasse preuve d'une merveilleuse pénétration à défaut d'une parfaite sincérité. Quant à quelques scènes de mœurs et à quelques caractères, adoptés par les historiens, reconnus et avoués même par les étrangers ; quant à traiter d'exagérations et d'inventions les succès militaires de Dumouriez, à les transformer, au nom de la vérité, la défaite et la retraite de l'armée prussienne en une comédie arrangée d'avance et jouée conformément à un programme mystérieux, c'est créer les rancunes et les hypothèses invraisemblables de l'esprit de parti en principes de critique historique. Telle est cependant la conclusion de la *Biographie Michaud*, si souvent hostile et injuste aux hommes de la Révolution. Il est impossible de refuser à Dumouriez le génie politique et militaire, la promptitude du coup d'œil et un courage à toute épreuve. Il ne lui a manqué qu'une conviction profonde ou une volonté despotique pour devenir dominateur de la Révolution et la France ; mais sa trahison, qu'explique seule la nécessité de son salut personnel, est un crime injustifiable. On a le droit de blâmer aussi la puissante inconduite qu'il apporta à l'Espagne soulevée et à lord Wellington par un système de tactique qui vint à bout des vieilles troupes de Napoléon ; cependant il faut se rappeler que Dumouriez prétendait servir la France et l'Europe, en arrêtant le progrès d'une ambition vertigineuse et d'une servitude intolérable. M. Thiers, après avoir reconnu ces Mémoires tous les talents et tous les courages, après avoir déclaré que sa défection accéléra la chute des girondins, rend justice à ses intentions et à son génie, et par conséquent à l'exactitude des faits que le général raconte dans ses *Mémoires*. « Il ne faut pas oublier que cet homme, sans attachement pour aucune cause, avait pour la liberté une préférence de raison ; il ne faut pas oublier qu'il chérissait la France ; que, lorsque personne ne croyait à la possibilité de résister à l'étranger, il l'essaya, et crut en nous plus que nous-mêmes ; qu'à Sainte-Menehould il nous apprit à envisager l'ennemi de sang-froid ; qu'à Jemmapes il nous enflamma et nous replaça au rang des premières puissances ; il ne faut pas oublier enfin que, s'il nous abandonna, il nous avait sauvés. »

Dumouriez à Bruxelles (le général) ou les **Vivandières**, comédie d'Olympe de Gouges, représentée à Paris, sur le théâtre de la République, le 23 janvier 1793. Cette bizarre production, empruntée à l'actualité des événements, mettait en scène le général Dumouriez, les demoiselles de Fernig, officiers d'ordonnance du général, et le jeune Egalité. Le théâtre de la République, qui suivait volontiers les engouements de la foule, accueillit l'œuvre. Hélas ! on se ferait difficilement une idée de l'impression produite sur l'auditoire par les marches, combats et évolutions militaires qui remplissaient l'ouvrage, écrit dans un style par trop coloré. Néanmoins la représentation put s'achever malgré les sifflets et les rires ; et l'auteur étant demandé par quelques voix complaisantes, Mlle Candeille s'avance bravement pour le nommer malgré le concert discordant qui s'élevait de toutes parts. Mais presque aussitôt une femme prière sa montre au premières loges et s'écrie : « Citoyens, vous demandez l'auteur, le voici ! C'est moi, Olympe de Gouges ; si vous n'avez pas trouvé la pièce bonne, c'est que les acteurs l'ont horriblement jouée ! » Mlle Candeille s'empressa de protester contre cette déclaration au moins insolite, que les sifflets, les rires et les huées accompagnaient. Olympe de Gouges protesta à son tour, se débattant comme une furie ; mais il lui fallut quitter la partie, car le public criait sur tous les tons que la pièce était détestable. Entourée, accablée de railleries, elle put à grand'peine se frayer un passage à travers un groupe de mauvais plaisants qui prétendaient l'obliger à une rectification sous prétexte qu'on leur avait volé leur argent. La seconde représentation décida du sort de cette comédie ridicule. Le parterre n'attendit pas la fin du premier acte. Il monta sur le théâtre et y dansa la carmagnole autour de l'arbre de la Liberté en carton qu'on y avait inauguré.

Olympe de Gouges, qui ne brilla jamais par excès de modestie, publia quelques jours après la chute de *Dumouriez à Bruxelles*, la préface suivante : « J'ai été la victime d'un complot appuyé par les apparences les plus perfides ; tel a été l'art des comédiens à mon sujet ; mais, pour en obtenir justice, je n'attirerai pas sur eux l'animosité des citoyens ni les crimes révolutionnaires. J'ai failli être assassinée, pour prix de mon civisme, par une bande de leurs satellites ; et si je vis encore, c'est peut-être par un de ces miracles que l'innocence ne trouve pas toujours sur son chemin. Il ne s'agit pas sans doute de ma part de vouloir que ma pièce soit bonne si elle est mauvaise ; mais ce qui m'importe véritablement, c'est de prouver au public que ce n'est point ma pièce qu'on a sifflée, mais sur le théâtre de la République, mais une pantomime de la façon des comédiens. Citoyens littérateurs, hommes sensés, jugez ma pièce d'après vos connaissances et votre conscience ! » Je demande point que le théâtre en continue la représentation ; je demande que cet ouvrage me soit payé. Le bon de se tenir en garde contre ses appréciations politiques, quoiqu'il y fasse preuve d'une merveilleuse pénétration à défaut d'une parfaite sincérité. Quant à quelques scènes de mœurs et à quelques caractères, adoptés par les historiens, reconnus et avoués même par les étrangers ; quant à traiter d'exagérations et d'inventions les succès militaires de Dumouriez, à les transformer, au nom de la vérité, la défaite et la retraite de l'armée prussienne en une comédie arrangée d'avance et jouée conformément à un programme mystérieux, c'est créer les rancunes et les hypothèses invraisemblables de l'esprit de parti en principes de critique historique. Telle est cependant la conclusion de la *Biographie Michaud*, si souvent hostile et injuste aux hommes de la Révolution. Il est impossible de refuser à Dumouriez le génie politique et militaire, la promptitude du coup d'œil et un courage à toute épreuve. Il ne lui a manqué qu'une conviction profonde ou une volonté despotique pour devenir dominateur de la Révolution et la France ; mais sa trahison, qu'explique seule la nécessité de son salut personnel, est un crime injustifiable. On a le droit de blâmer aussi la puissante inconduite qu'il apporta à l'Espagne soulevée et à lord Wellington par un système de tactique qui vint à bout des vieilles troupes de Napoléon ; cependant il faut se rappeler que Dumouriez prétendait servir la France et l'Europe, en arrêtant le progrès d'une ambition vertigineuse et d'une servitude intolérable. M. Thiers, après avoir reconnu ces Mémoires tous les talents et tous les courages, après avoir déclaré que sa défection accéléra la chute des girondins, rend justice à ses intentions et à son génie, et par conséquent à l'exactitude des faits que le général raconte dans ses *Mémoires*. « Il ne faut pas oublier que cet homme, sans attachement pour aucune cause, avait pour la liberté une préférence de raison ; il ne faut pas oublier qu'il chérissait la France ; que, lorsque personne ne croyait à

DUMOUTIER (Daniel), peintre français. V. Dumonstier.

DUMPLING s. m. (doumm-plingh). Art culin. Entremets en usage dans la cuisine anglaise.

— **Encycl.** Il y a plusieurs sortes de *dumplings* : le *dumpling* aux pommes ou aux prunes, le *dumpling* sec et le *dumpling* de Norfolk. Le premier se fait avec une pâte chaude, roulée mince, dans laquelle on introduit une certaine quantité de pommes pelées ou de prunes de damas. La pâte étant placée sur un plat, on en mouille les bords, on la tasse qui remplissaient l'ouvrage, écrit dans un style par trop coloré. Néanmoins la représentation put s'achever malgré les sifflets et les rires ; et l'auteur étant demandé par quelques voix complaisantes, Mlle Candeille s'avance bravement pour le nommer malgré le concert discordant qui s'élevait de toutes parts. Mais presque aussitôt une femme prière sa montre au premières loges et s'écrie : « Citoyens, vous demandez l'auteur, le voici ! C'est moi, Olympe de Gouges ; si vous n'avez pas trouvé la pièce bonne, c'est que les acteurs l'ont horriblement jouée ! » Mlle Candeille s'empressa de protester contre cette déclaration au moins insolite, que les sifflets, les rires et les huées accompagnaient. Olympe de Gouges protesta à son tour, se débattant comme une furie ; mais il lui fallut quitter la partie, car le public criait sur tous les tons que la pièce était détestable. Entourée, accablée de railleries, elle put à grand'peine se frayer un passage à travers un groupe de mauvais plaisants qui prétendaient l'obliger à une rectification sous prétexte qu'on leur avait volé leur argent. La seconde représentation décida du sort de cette comédie ridicule. Le parterre n'attendit pas la fin du premier acte. Il monta sur le théâtre et y dansa la carmagnole autour de l'arbre de la Liberté en carton qu'on y avait inauguré.

Olympe de Gouges, qui ne brilla jamais par excès de modestie, publia quelques jours après la chute de *Dumouriez à Bruxelles*, la préface suivante : « J'ai été la victime d'un complot appuyé par les apparences les plus perfides ; tel a été l'art des comédiens à mon sujet ; mais, pour en obtenir justice, je n'attirerai pas sur eux l'animosité des citoyens ni les crimes révolutionnaires. J'ai failli être assassinée, pour prix de mon civisme, par une bande de leurs satellites ; et si je vis encore, c'est peut-être par un de ces miracles que l'innocence ne trouve pas toujours sur son chemin. Il ne s'agit pas sans doute de ma part de vouloir que ma pièce soit bonne si elle est mauvaise ; mais ce qui m'importe véritablement, c'est de prouver au public que ce n'est point ma pièce qu'on a sifflée, mais sur le théâtre de la République, mais une pantomime de la façon des comédiens. Citoyens littérateurs, hommes sensés, jugez ma pièce d'après vos connaissances et votre conscience ! » Je demande point que le théâtre en continue la représentation ; je demande que cet ouvrage me soit payé. Le bon de se tenir en garde contre ses appréciations politiques, quoiqu'il y fasse preuve d'une merveilleuse pénétration à défaut d'une parfaite sincérité. Quant à quelques scènes de mœurs et à quelques caractères, adoptés par les historiens, reconnus et avoués même par les étrangers ; quant à traiter d'exagérations et d'inventions les succès militaires de Dumouriez, à les transformer, au nom de la vérité, la défaite et la retraite de l'armée prussienne en une comédie arrangée d'avance et jouée conformément à un programme mystérieux, c'est créer les rancunes et les hypothèses invraisemblables de l'esprit de parti en principes de critique historique. Telle est cependant la conclusion de la *Biographie Michaud*, si souvent hostile et injuste aux hommes de la Révolution. Il est impossible de refuser à Dumouriez le génie politique et militaire, la promptitude du coup d'œil et un courage à toute épreuve. Il ne lui a manqué qu'une conviction profonde ou une volonté despotique pour devenir dominateur de la Révolution et la France ; mais sa trahison, qu'explique seule la nécessité de son salut personnel, est un crime injustifiable. On a le droit de blâmer aussi la puissante inconduite qu'il apporta à l'Espagne soulevée et à lord Wellington par un système de tactique qui vint à bout des vieilles troupes de Napoléon ; cependant il faut se rappeler que Dumouriez prétendait servir la France et l'Europe, en arrêtant le progrès d'une ambition vertigineuse et d'une servitude intolérable. M. Thiers, après avoir reconnu ces Mémoires tous les talents et tous les courages, après avoir déclaré que sa défection accéléra la chute des girondins, rend justice à ses intentions et à son génie, et par conséquent à l'exactitude des faits que le général raconte dans ses *Mémoires*. « Il ne faut pas oublier que cet homme, sans attachement pour aucune cause, avait pour la liberté une préférence de raison ; il ne faut pas oublier qu'il chérissait la France ; que, lorsque personne ne croyait à

Saxe, combattit à Lutzen, à Bautzen, à Wurtzen, reçut une blessure à Dresde, puis fut mis à la retraite en 1814. Pendant les Cent-Jours, il siégea comme député à la Chambre des représentants et fut exilé à Nantes après la seconde rentrée des Bourbons. Remis en activité en 1830, il mourut bientôt après des suites d'une chute de cheval.

DUMOUTIER (Daniel), peintre français. V. Dumonstier.

DUMPLING s. m. (doumm-plingh). Art culin. Entremets en usage dans la cuisine anglaise.

— **Encycl.** Il y a plusieurs sortes de *dumplings* : le *dumpling* aux pommes ou aux prunes, le *dumpling* sec et le *dumpling* de Norfolk. Le premier se fait avec une pâte chaude, roulée mince, dans laquelle on introduit une certaine quantité de pommes pelées ou de prunes de damas. La pâte étant placée sur un plat, on en mouille les bords, on la tasse en la faisant bouillir dans un linge pendant une heure et, après l'avoir saupoudrée de sucre râpé, on la sert. Le *dumpling* ferme est composé d'une pâte façonnée en boules de la grosseur d'un œuf de dinde et dans laquelle on introduit des raisins de Corinthe. On roule ces boules dans un peu de farine ; on les enveloppe d'un linge et on les fait cuire une demi-heure dans l'eau bouillante. On les sert ensuite avec une sauce au vin de Xérès ou de Malaga. Le *dumpling* de Norfolk, ainsi nommé à cause de la prédilection qu'avait pour lui la feu duc, se confectionne de la même façon que le précédent, à cela près que l'on fait entrer dans la composition de la pâte des œufs, du lait et du sel ; de plus, on remplace les raisins par des groseilles à maquereau bien vertes.

DUN s. m. (ancien mot celtique qui signifie *hauteur*, *élévation*, et qui entre dans la composition d'un grand nombre de noms de lieux, en France), comme *Châteaudun*, *Dun-le-Roi*, *Dunkerque*, *Issoudun*, etc.). Nom donné, dans le nord de l'Écosse, à des tours élevées par les Pictes sur les bords de la mer.

DUN (le), ancien pays de France (Berry), dont les lieux principaux étaient Dun-le-Roi et Neuilly-en-Dun, compris actuellement dans le département du Cher.

DUN-SUR-MEUSE, ch.-l. de cant. du département de la Meuse, arrond. de Montmédy ; 951 hab. Dun (*Dunum Castrum*), ancien monument chef-lieu de la baronnie et du comté de ce nom, est situé sur les bords de la Meuse et traversé par la route nationale de Neufchâteau à Mézières. Cette bourgade est bâtie sur le versant et au pied d'une montagne escarpée, d'où l'œil découvre un horizon étendu et varié. Les maisons de la ville basse, mal construites pour la plupart, sont généralement fort anciennes, et ce quartier respire la tristesse et l'abandon. La ville basse est resserrée entre la montagne et la Meuse, que l'on y passe sur un pont. Elle consiste en une seule rue, aujourd'hui bien bâtie et très-agréable. Dun, qui tire son nom de *dunum*, mot qui signifie *hauteur* dans l'ancien gaulois (v. supra), ne fut dans l'origine qu'un château fort bâti sur la montagne et détruit depuis des siècles. On ignore l'époque de sa fondation et le nom de son fondateur ; mais sa position importante sur la Meuse donne lieu de penser qu'il remonte sinon à la période gallo-romaine, au moins à l'époque austrasienne. Une ville s'éleva autour de ce château fort et, après sa destruction, elle s'accrut de ses ruines. Fortifiée par la nature, environnée de hautes murailles assises sur le roc, défendue par un nouveau château flanqué de huit forts, elle acquit une assez grande importance, et c'était encore au moment de la Révolution le chef-lieu d'une prévôté considérable créée dès l'an 1227. Dun dépendait primitivement de la Lorraine mosellane. Ses premiers seigneurs n'apparaissent que dans le cours du XIe siècle. Béatrix, petite-fille du roi Lothaire, reçut à cette époque la terre de Dun à titre héréditaire et l'apporta comme dot au duc de basse Lorraine Godefroy IV. Alo de Clermont, sire de Dannevoux, fut chargé par un duc de Lorraine de garder le château de Dun contre Thierry le Batailleur, évêque de Verdun, qui en réclamait la possession. En 1063, la fille et l'unique héritière de Godefroy, Mathilde, épouse de Godefroy le Barbu, duc de Lorraine, apporta en dot à son époux le château de Dun, ses dépendances et le comté de Clermont, qui en resta maîtresse jusqu'en 1377, y jouissait du droit de faire battre monnaie. L'un de ses membres, Gobert V, qui vivait au milieu du XIIIe siècle, contribua puissamment à l'affranchissement des communes. Le premier, il donna une charte à la ville de Dun et à diverses localités du voisinage. En 1377, Robert, duc de Bar, s'empara de la ville et du château de Dun, qui suivirent dès lors le sort du Barrois jusqu'à la cession définitive qui en fut faite à Louis XIII, en 1633, par le duc de Lorraine Charles IV. Dun fit dès lors partie du Clermontois et fut donné par Louis XIV au grand Condé, dont les descendants en jouirent jusqu'à la Révolution. Au mois d'août 1642, on commença à fortifier les fortifications de la ville et du château. Depuis ce temps, Dun n'a fait que décroître. Déjà cette ville avait beaucoup souffert, quelques années auparavant, et des calamités qui affligèrent la Lorraine durant la guerre de Trente ans, et des ravages de la peste qui avait suivi l'irruption des Croates. A cette époque, Dun comptait douze cents maisons, habitées par une population nombreuse, et en moins d'un quart de siècle il se vit démanteler et presque entièrement dépeuplé. Les traces des anciennes fortifications sont encore visibles ; dans plusieurs endroits, les murs des remparts existent dans leur entier. Une ancienne porte de secours fait aujourd'hui encore communiquer la ville basse avec la ville haute. Un souterrain bien conservé part de la ville haute et aboutit à une montagne voisine.

Dun dépendait anciennement du diocèse de Reims ; il était régi par la loi de Beaumont et suivait la coutume de Saint-Mihiel. Érigée vers le milieu du XVIe siècle, l'église de Dun est un des monuments les plus remarquables de la contrée. Depuis l'ogive primaire jusqu'aux premiers essais du style flamboyant, on y remarque les divers caractères qui signalent cette belle période de l'architecture religieuse. Un grand nombre de seigneurs y ont été inhumés, ainsi que l'indiquent de belles pierres tombales chargées de caractères gothiques usés par le temps. Dun a vu naître le pape Etienne X.

Dun possède un moulin et une scierie, des établissements hydrauliques importants, des tanneries renommées ; le poisson et le gibier y abondent et sont excellents. Marché hebdomadaire ; foires, le 4 janvier, le 4 mars, le 17 juillet et le 22 novembre.

DUN (David, lord), jurisconsulte anglais. V. Erskine.

DUNA, fleuve de la Russie. V. Dwina.

DUNABURG ou **DWINABORG**, ville de la Russie d'Europe, gouvernement et à 272 kilom. N.-O. de Witepsk, sur la Dwina. La population de cette ville, qui n'était en 1855 que de 11,511 hab., avait presque doublé dans l'espace de cinq ans, car, en 1860, elle atteignait le chiffre de 27,112 hab. Le pays où est située cette ville portait autrefois le nom de Livonie polonaise, et Dunaburg en était la capitale. Elle est reliée à Riga par un chemin de fer et renferme un arsenal et une tête de pont regardée comme un chef-d'œuvre de construction stratégique, et que les Français, sous les ordres d'Oudinot, essayèrent vainement d'emporter le 13 et le 14 juillet 1812 ; mais, le 31 juillet suivant, la ville tomba au pouvoir des Prussiens et des Français, commandés par Macdonald. Elle fut fondée, en 1277, par les chevaliers porte-glaive, ruinée en 1576 par le czar Ivan Vassiliévitch et reconstruite peu après par Etienne Bathory.

DUNAL (Michel-Félix), botaniste français, né à Montpellier, vers 1777, d'une riche famille appartenant à la religion réformée, mort dans la même ville en 1856. Il étudia la botanique sous de Candolle, alors professeur à la Faculté et au jardin botanique de Montpellier (1808-1815). Dès 1813, il publia sur le *solanum* un premier ouvrage qui attira sur lui l'attention. En 1816, on établit à son profit la chaire de botanique qu'avait occupée son maître alors en Suisse. Trois ans après, l'Institut le mit au nombre de ses correspondants. Il a été créé chevalier de la Légion d'honneur au mois de mai 1833. On doit à Dunal d'importants *Rapports* et *Mémoires*, insérés dans les *Annales des sciences naturelles*, les *Annales du Muséum* et autres recueils scientifiques ; il a aussi fourni des articles à l'*Encyclopédie du* XIXe *siècle*. Presque tous ces travaux ont ensuite été publiés à part par les soins de leur auteur, qui a laissé encore une *Monographie des annonacées* (1816, in-4°) et une traduction de l'ouvrage de Parkin *Sur le choléra de l'Espagne* (1835, in-8°).

DUNALIE s. f. (du-na-li — de *Dunal*, botan. franç.). Bot. Genre d'arbustes, de la famille des solanées, tribu des castrinées, dont l'espèce type habite la Nouvelle-Grenade.

DUNAMUNDE, forteresse de la Russie d'Europe, gouvernement de Livonie, à 15 kilom. O. de Riga, à laquelle elle sert de port, sur la rive gauche de la Dwina, à son confluent avec le Buller-Aa. Elle défend l'embouchure de la Dwina et possède une chaussée de pierre, construite sous Catherine II, s'avançant à plus d'un kilomètre dans la mer et à l'extrémité de laquelle s'élève un phare. Au-dessous de cette chaussée, on trouve un vaste port d'hiver, qui a été construit, en 1832, aux frais du comité de la Bourse de Riga. Dunamunde n'est habitée que par des soldats et par des condamnés. Prise par les Suédois en 1618 et en 1619, par les Saxons en 1701, reprise en 1703 par les Suédois, à qui les Russes l'enlevèrent en 1721, elle est restée à ces derniers après la paix de 1721.

DUNANT (Joseph), antiquaire et capucin français, né à Besançon en 1719, mort dans cette ville en 1790. Il passa une partie de sa vie à réunir des documents sur l'histoire de la Franche-Comté et de la Bourgogne, et fournit à plusieurs savants des renseignements précieux. A l'époque de la Révolution, la plupart des matériaux qu'il avait recueillis furent dispersés. Il reste de Dunant un certain nombre d'ouvrages manuscrits appartenant à la bibliothèque de Besançon, et une *Lettre historique et critique sur Henri de Portugal*, insérée dans le *Mercure* (1758).

DUNAN-MOUSSEUX (... Guadon, dit), journaliste et auteur dramatique français, mort à Paris le 4 août 1868, un des types les plus curieux de la basse littérature. Sans instruction première et parfois sans orthographe, il parvint à usurper le titre d'homme de lettres, fonda des journaux excentriques, fit jouer des pièces dans les petits théâtres et inventa le *canard* à l'affiche. Les débats d'un procès apprirent, en février 1861, qu'il cumulait alors les fonctions de rédacteur du *Sans-Gêne* avec celles de marchand tailleur. Ainsi fut expliquée cette profusion de réclames abracadabrantes qui invitaient sans relâche les Parisiens à prendre leurs paletots dans un magasin du passage du Grand-Cerf. Il n'est personne à qui l'on n'ait glissé au passage un prospectus débutant ainsi : *Appel au peuple ! La Halle aux habits vient de*, etc., etc., ou *C'en est fait ! Il ne reste plus que* 300,000 *paletots*, etc., etc., ou *Je me la brise !* ou *Tout Paris va fondre*, etc., ou *Toi qui connais les hussards de la garde*, etc., ou bien encore, ce qui est le chef-d'œuvre du genre, *Enfin nous avons fait faillite !* Il n'est pas de mur qui n'ait vu quelque affiche colossale de sa façon, où se masquait, sous le prétexte